

Projet de PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2015 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE LAUZELLE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Echevin de l'Enseignement, Président
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique
Madame Bernadette Moors, Directrice
Représentants du pouvoir organisateur

Madame Isabelle Vanden Elsacker, Enseignante
Madame Corinne Tasiaux, Enseignante, excusée,
Madame Noëlle Cattelain, Enseignante
Madame Karin Joly, Accueillante extrascolaire,
Madame Stéphanie Bettonville, Accueillante extrascolaire,
Représentantes du personnel d'éducation

Madame Marie Hustinx,
Monsieur Axel Ewbank,
Monsieur Fabian Scuvie,
Madame Estelle Melin, suppléante,
Représentants des parents

Madame Nadia Salmon, Centre culturel d'Ottignies-LLN,
Représentante de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;
- Utilisation du capital-périodes : pour information ;
- Rapport d'activités 2014-2015 : présentation et réflexions
- Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier > présentation
- Divers :
 - Parascolaire dans la nouvelle implantation
 - Nouvelle implantation de l'école
 - Question de la communication

Monsieur Beaussart souhaite la bienvenue à chacun ainsi qu'à deux stagiaires Erasmus, éducatrices, venant du sud de la France, qui demandent à participer aux travaux.

Il rappelle succinctement les objectifs et fonctionnement du Conseil de participation : le présent conseil, de début d'année scolaire, au cours duquel le rapport d'activités de l'année scolaire précédente est présenté et celui de fin d'année qui a pour objet principal l'évaluation périodique et les éventuelles propositions d'adaptation du projet d'établissement.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 11 mai 2015 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes

2. Utilisation du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 76 élèves « physiques » (78 élèves « encadrement ») au 30 septembre, soit 5 de plus que l'année scolaire précédente, l'école dispose toujours de 4 emplois. En matière d'aides complémentaires, elle bénéficie d'une puéricultrice, ce qui permet l'organisation d'une classe d'accueil et dispose de 8 périodes de psychomotricité, soit 2 périodes hebdomadaires de cours par classe.

En primaire, l'école compte 143 élèves « physiques » au 30 septembre, soit 2 de plus que l'an dernier à même époque. A noter que 2 enfants en intégration ne peuvent être pris en compte.

Sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet l'organisation de 7 classes ainsi que de 14 périodes d'éducation physique et de 4 périodes de néerlandais en P5P6. L'implantation bénéficie également de 8 périodes consacrées au travail de soutien (2 reliquats et 6 périodes P1P2).

Madame Moors rappelle le choix du PO de faire reposer l'organisation de l'école à 7 classes primaires, dont trois constituées à l'entame d'un plus petit nombre d'élèves en P1P2 afin de favoriser les apprentissages de base ; ce qui a par ailleurs été confirmé par le législateur par l'ajout de périodes spécifiques au cycle 5-8 ans. Les représentants des parents font part de leur appréciation pour ce dispositif.

Madame **Vanden** Elsacker regrette l'augmentation en maternel de seulement cinq élèves en place des vingt annoncés ; Monsieur Ewbank, pour sa part, constate qu'il n'y a pas eu de perte d'élèves, malgré les craintes exprimées en fin d'année scolaire dernière, suite au déménagement de l'école.

L'arrivée dans le quartier, l'an prochain, de chinois est évoquée : mais compte tenu de pratiques culturelles qui font que les enfants sont souvent élevés au pays par les grands-parents, il n'y a pas d'attente de voir arriver un grand nombre d'élèves.

3. Rapport d'activités 2014-2015 : présentation et réflexions

Monsieur Beaussart invite alors Madame Moors à présenter le rapport d'activités 2014-2015. Plutôt qu'une lecture in extenso, chacun en ayant reçu un exemplaire préalablement, celle-ci propose une présentation à l'aide d'un support vidéo de quelques événements choisis, étayés des commentaires de représentants de l'équipe éducative.

Ainsi sont évoqués : l'Arc-en-ciel de la rentrée, la chorale de Noël, différentes activités menées dans les classes, un retour sur les conseils d'école (du fait qu'il a fallu convenir de nouvelles règles de vie suite au déménagement, avec leur rituel de points récurrents à l'ordre du jour : réponses aux demandes, nouvelles demandes, **rappels, conseils, infos, remerciements, excuses, félicitations et propositions**). A titre d'exemple : le fait de disposer de toilettes communes, **plutôt que par classe comme dans l'ancienne école**, a demandé de nouvelles règles, de même pour les zones de jeux dans la cour de récréation qui ont fait l'objet de propositions de plans, de décisions parfois non-discutables, d'observations des accueillantes, de votes dans les classes puis et enfin, de décisions au Conseil d'école, les tours de paroles du matin et de fin de journée, le « ça va, ça va pas ? », la brain gym qui vise à équilibrer les deux hémisphères cérébraux, le soutien individualisé, les ateliers d'expression graphique et manuelle, les animations du mercredi après-midi, l'accueil d'un enfant présentant des troubles autistiques (qui a besoin d'une attention individualisée qui n'est possible que grâce au soutien offert par le PO, est une richesse tant pour l'enfant qui progresse, que les autres enfants dont l'empathie se développe et les adultes qui voient leur pratique questionnée), les classes vertes avec une école d'enfants différents (où la différence a été vécue comme une réelle richesse, source de découvertes réciproques), le projet d'intégration (grâce auquel quatre enfants sont passés en secondaire avec succès).

En matière d'innovations pédagogiques, une évolution dans la méthode de lecture en P1P2 (la méthode des Alphas) **a été en réflexion pédagogique et travaillé en équipe maternelle et P1P2** en collaboration avec le soutien de l'école communale de La Croix **pour commencer la méthode des Alphas dans les classes dès la rentrée 2015-2016**.

Les représentants des parents remercient l'équipe éducative pour tout le travail réalisé en pointant tout particulièrement le projet intégration qui fait aujourd'hui partie intégrante du projet de l'école et permet l'accueil de chacun des élèves dans sa différence. Monsieur Beaussart remercie à son tour toute l'équipe qui reçoit les applaudissements de l'ensemble des membres du Conseil.

Madame Moors fait alors part succinctement du contenu de la traditionnelle annexe au rapport d'activités où sont évoqués des remerciements, la bonne collaboration avec le service des travaux, quelques événements-réussites de l'année scolaire passée ainsi que les formations volontaires.

En conclusion, le rapport d'activités 2014-2015 et son annexe, qui seront joints au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, reçoivent un avis favorable unanime des membres du Conseil. Celui-ci portera le numéro 3-2015.

4. Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier > présentation

Monsieur Beaussart rappelle la motivation à cette seconde présentation, à savoir la volonté de mettre en valeur et d'assurer toute la transparence voulue quant au travail réalisé au bénéfice des enfants et au soutien des enseignants par les AP.

Pour rappel, il n'y a pas, à proprement parler à Lauzelle, d'AP mais le FestiComité qui organise la fête de juin dans le but de réunir parents, enfants et équipe éducative dans une ambiance festive et conviviale. L'objectif n'est en effet pas de gagner de l'argent pour l'école ; une participation est cependant demandée aux familles pour rentrer dans les frais d'organisation (repas, animations, sono). Si il y a un bénéfice, il est mis de côté pour l'organisation de la fête suivante

ou pour une occasion spéciale (15 ans, 20 ans de l'école). Il est également prévu qu'une partie de l'argent récolté serve pour photocopier « le bottin », offrir une photo de classe à chaque enfant en fin d'année, aider des familles en difficulté pour les classes de dépaysement (ou autre) et participer au financement des formations aux Rencontres pédagogiques d'été pour les enseignants. Tout ceci en fonction évidemment des possibilités qu'offre la recette. Le compte est au nom du « Comité de Lauzelle » dont les signataires sont deux parents et la direction.

En 2015, le résultat de la Fête de juin a été le suivant :

RECETTES : 3915,81 €

DÉPENSES : 3253,51 €

BÉNÉFICE : 662,30 €

Dépenses réalisées grâce à l'argent disponible sur le compte en 2014-2015 :

Photos de classe : 65,00 €

Soutien aux familles plus démunies pour aider, l'une au financement des classes vertes et une autre à la participation d'un bilan neuro-psy dont l'école avait besoin pour le suivi d'un enfant à besoins spécifiques : 210,00 €

Photocopies couleur pour le projet « Emile, le serpent mobile » : 184,80 €

Remplacement des petites balles des jeux jokary de la cour : 11,80 €

Supplément pour une commande de livres pour laquelle il y avait eu une erreur : 13,90 €

Fleurs, livre ou chocolat pour remercier les bénévoles qui sont venues durant l'année scolaire, les membres du service de nettoyage, des enseignantes quittant l'école et les deux ouvriers communaux qui interviennent tous les mardis : 180

Annuaire 2014-2015 : 79,70 €

Soit un montant total de 745,20 €.

Par ailleurs, la Fête de Noël organisée par l'équipe pédagogique avec les enfants pour une aide humanitaire pour les Restos du Cœur a permis de récolter 1305,82 €.

1100 € ont été versés aux Restos du Cœur et 305,82 € sont restés sur le compte du FestiComité pour les besoins « solidarités école »

5. Divers

Sur proposition des représentants des parents :

1. Le parascolaire dans la nouvelle implantation :

Les représentants des parents soumettent au Conseil un projet de sondage quant aux attentes des parents en la matière. Un rappel succinct est fait des motivations (étude de l'Unesco en annexe, enquête auprès des enfants réalisée par le service de l'accueil extrascolaire, ...) qui sont à la base des projets pédagogiques de l'accueil des écoles communales qui font la part belle au libre choix de son activité dans ces moments considérés de récréation. Monsieur Beaussart confirme les démarches entreprises pour garantir la présence de cours de l'Académie dans la nouvelle école ainsi que l'organisation d'ateliers de langue ou de théâtre à l'initiative des associations de parents comme cela se pratique déjà dans d'autres écoles. Chacun s'entend pour convenir que l'accessibilité pour tous les élèves aux activités doit être garantie par la mise en place de mécanismes de solidarité entre parents. Une proposition de présentation de l'intention du sondage en entête du questionnaire reçoit l'aval de tous ; l'idée de sonder les élèves de P3 à P6 par l'école est également avancée mais recueille quelques réserves de la part de membres du Conseil.

2. Nouvelle implantation de l'école :

Monsieur Beaussart informe l'assemblée que la réception provisoire prévue initialement fin octobre est reportée à fin novembre suite à un problème de non-conformité d'une gaine technique. Il confirme qu'il n'y aura pas de déménagement en hiver.

Les représentants des parents font échos, via les retours des parents relais de maternel, de l'inquiétude exprimée par certains, en lien avec la problématique du parking aux abords de l'école, de la possibilité dans le futur de pouvoir encore participer à l'accueil en classe. Ils suggèrent l'ouverture, matin et soir, de la zone circulation locale à tous les parents d'élèves. Invitation est faite d'adresser un courrier posant le problème à l'échevin de la mobilité, Monsieur Da Camara.

Une demande est formulée quant à une éventuelle évaluation du système de ventilation par un organisme extérieur. Le système, pour rappel, commandé par sonde par classe, fonctionne sans intervention humaine et les enseignants pourront en vérifier la bonne marche grâce aux détecteurs mobiles à leur disposition actuellement.

3. Question de la communication :

Les représentants des parents souhaiteraient pouvoir communiquer aux autres parents plus rapidement sur les solutions ou réponses envisagées ou apportées à leurs préoccupations. Proposition est faite d'une nouvelle procédure d'approbation, en deux temps, des procès-verbaux des Conseils : un projet sera dorénavant envoyé dans les meilleurs délais par courriel, chaque membre disposant de dix jours ouvrables pour adresser au secrétaire ses propositions de modifications, ajouts, précisions, ... Au terme des dix jours, la version consolidée du procès-verbal sera adressée à chacun des membres présents ou excusés à la réunion et accessible à toute la communauté scolaire via le site de l'école.

Monsieur Beaussart clôt la séance en remerciant chacun pour sa participation. Il se réjouit de se retrouver le lundi 17 mai pour le prochain Conseil et souhaite à tous une très belle fin d'année.

Marcel Buelens,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président